

Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 1981

Vote du Budget Primitif

Le dix-sept mars mil neuf cent quatre-vingt-un à dix-sept heures,  
le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous  
la présidence de M<sup>e</sup> Allary, Maire.

Présents : Mr ALLARY, Ferret, Gouédo, BORDERON, Joseph, Mazière,  
Viillet.

Absents : Mr Philippot, Faure, Duroueix, Chivaud.

Date de convocation : 10 mars

Secrétaire de séance : Mr BORDERON

Budget primitif 1981.

Le Conseil Municipal fixe les taux des diverses taxes pour 1981,			
Dénomination	Taux	Taux d'imposition	Produit correspondant
Taxe d'habitation	5,03%	191 000	960 f
Foncier bâti	11,9	113 000	13447
Foncier non bâti	34,80	46800	26 030
Taxe professionnelle	3,27	65400	2139
			<u>51 223</u>
		Total :	

C'est à dire sans changement par rapport à 1980.  
Il vote le budget primitif qui se monte à : 144649 francs.

4ème séance

### Création d'une zone d'environnement protégé - Z.E.P.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'avantage qu'il y aurait à créer des zones en vue de protéger les espaces agricoles, les espaces boisés et la qualité des paysages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de demander la mise à l'étude sur la totalité du territoire de la commune de COMBIERS
- d'une Zone d'Environnement Protégé selon la Loi sur l'Urbanisme du 31 décembre 1976, article 35.

Sont désignés, comme membres du groupe de travail en tant que représentants élus de la commune,

Messieurs :	ALLARY	Ernest
	BORDERON	Robert
	JOSEPH	Richard
	MAZIERE	Alban
	DUROUILX	Yves.

### Révision des listes électorales de la Chambre d'agriculture pour 1982

Désignation d'un délégué.

Le Conseil Municipal désigne :

Monsieur BORDERON Robert

pour faire partie de la Commission communale chargée d'établir les listes électorales de la Chambre d'agriculture en vue de l'élection des membres en 1982.

### Carrière Lavaure

Après avoir entendu lecture de la lettre, reproduite ci-dessous, de M. Marte, géomètre expert,

Pour faire suite à notre entrevue sur les lieux du 6 mars 1981, je vous prie de trouver ci-joint 2 exemplaires du plan cadastral faisant ressortir en rouge, la partie du chemin litigieuse. Sur ~~ce~~ le plan cadastral le chemin en question est de 3 mètres et sur le tableau des chemins il est de 1 à 4 mètres d'assiette.

Etant donné que la commune de Combiens a donné un permis d'exploitation, où la commune de Haugney maintient la largeur du chemin à 3 mètres, la carrière n'est plus exploitables avec les engins actuels, d'où sa fermeture avec tous les inconvénients que cela peut apporter.

En espérant que le Conseil municipal de Combiers et  
le Conseil municipal de Nouzon : trouveront une solution d'entente,  
je vous prie d'agréer Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Conseil Municipal, considérant que le chevalier étant sur la commune de Rouquac, estime qu'il n'a pas à prendre de délibération à ce sujet, cette affaire ne concernant pas combiers.  
Augmentation du loyer de l'ancien logement de l'instituteur.

Le Conseil Municipal décide, d'accord avec l'ouvrier Baty bocataire, d'augmenter de 600 francs par an, le loyer de l'ancien logement de l'instituteur, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1981.

Bureau d'aide Sociale -

Mme Desnouailles Marie présente une demande d'aide sociale aux infirmes et aveugles.

Le Conseil municipal considérant que sa vue déficiente est un grave handicap, émet un avis favorable.

M<sup>r</sup> Borderon Robert présente une demande de carte d'invalidité. Le Conseil municipal, connaissant le mauvais état de santé de M<sup>r</sup> Borderon, émet un avis favorable.

Fait et délibéré, les four, mois et an tardis. Ont signé les membres présents.

*Couet* *Tout* *Closset* *J. J.*  
*Mazet* *Nollat*